

VŒUX DU CTN

Le Collège Technique National de la FFAAA vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Que 2022 vous apporte toutes les satisfactions possibles et puisse se placer sous le signe d'une pratique normale de notre discipline !

ACTUALITE DU COLLEGE TECHNIQUE NATIONAL

Le CTN de la FFAAA s'est retrouvé lors d'une réunion en visio le 15 décembre 2021.

Les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation du nouveau RI du CTN et missions du CTN et des DFR

Dans un souci d'optimisation et d'efficacité au niveau de son fonctionnement, le règlement intérieur du CTN a été revisité (voir lien ci-dessous).

[NOUVEAU REGLEMENT DU CTN](#)

- Évolution des futurs passages de grades avec deux liges pilotes (Pays de la Loire et BFC)

Des passages de grades auront lieu en février 2022 en Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire avec des jurys non mixtes (FFAAA et FFAB séparés).

La CSDGE validera les grades des personnes reçues.

- Examen du 5e Dan (stage de préparation, examen ...)

Afin de permettre aux futurs candidats de se préparer au mieux, un stage de préparation à l'examen du 5e Dan aura lieu dimanche le 27 mars 2022 à Saint-Apollinaire (Dijon) (voir lien ci-dessous).

[L’AFFICHE DU STAGE DE PREPARATION AU 5^e DAN](#)

Le premier examen au grade de 5e Dan sera organisé dimanche le 12 juin 2022. La note d'information de l'examen est disponible (voir lien ci-dessous).

[NOTE D'INFORMATION EXAMEN DU 5e DAN](#)

- Actualité de la formation diplômante

Malgré la crise sanitaire qui perdure, l'année 2021 aura été très chargée en ce qui concerne la formation diplômante.

Qualiopi

La certification Qualiopi aura été probablement le dossier principal de l'année. Une équipe s'est entièrement mobilisée pour passer avec succès l'audit qui a eu lieu en septembre 2021:

- Amandine Atar, secrétaire de la Présidence de la FFAAA ;
- Laurent Boudet, membre du CTN, DFR de la Ligue Île-de-France ;
- Gilles Rettel, membre du CTN, chargé de mission sur la formation diplômante ;

en collaboration avec le Président fédéral et Jacques Maigret (coordinateur de la formation).

Cette certification atteste de la qualité et du professionnalisme du processus de formation professionnelle (CQP MAM) de la FFAAA. De plus, elle rendra la formation CQP MAM éligible à des financements publics ou mutualisés pour les stagiaires.

CQP

Cette certification arrive à un moment délicat où France compétences n'a toujours pas enregistré la nouvelle mouture au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il s'agit là d'un dossier très délicat dans lequel le président fédéral intervient régulièrement au nom de la CFAM (Confédération des Fédérations des Arts Martiaux).

Le CQP MAM devait passer devant la commission de validation en décembre, cela n'a pas été le cas. Le dossier sera présenté en janvier 2022.

La conséquence directe est qu'il n'y aura pas de CQP MAM pour la saison 2021-2022, contrairement aux dix saisons précédentes.

Nous sommes dans l'attente de la décision de France compétences.

Ces différentes péripéties n'ont pas empêché la tenue d'un examen CQP MAM en septembre et d'une session VAE :

- 11 personnes se sont présentées à l'examen CQP MAM après avoir suivi la formation. Elles ont toutes été reçues dont 3 après rattrapage.
- 2 personnes se sont présentées à la VAE CQP MAM. Elles ont été reçues.

DEJEPS et DESJEPS

Des sessions VAE DEJEPS et pour la première fois DESJEPS ont également eu lieu en octobre 2021.

DEJEPS. Spécialité : Perfectionnement sportif. Mention : Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées

- 4 candidats : 2 FFAAA (dont 1 kinomichi) et 2 FFAB ;
- 2 validés et 2 refusés (à chaque fois 1 FFAAA et 1 FFAB).

DESJEPS. Spécialité : Performance sportive. Mention : Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées

- 6 candidats : 4 FFAAA (dont 3 kinomichi) et 2 FFAB ;
- 4 validés (3 FFAAA kinomichi et 1 FFAB) et 2 refusés (1 FFAAA et 1 FFAB)

Des sessions VAE DE et DES sont envisagées en mars 2023.

BF

Le déroulement de la formation avait fortement été bousculé par les différents confinements, avec des différences notables entre les ligues. La saison 2021-2022 repart en fonction de la situation sanitaire.

Les chargés de mission de l'institut de formation de la FFAAA travaillent actuellement à un « retoilettage » du BF, qui avait peu évolué depuis vingt ans.

ÉCOLE NATIONALE DE FORMATION DES CADRES DE LA FFAAA

Un des grands projets de cette saison sera la mise en place de cette école destinée à former les futurs cadres de la FFAAA. Une douzaine de personnes se sont déjà déclarées intéressées. La commission, qui suit ce dossier, dirigée par Jean-Victor Szelag s'est déjà réunie à plusieurs reprises.

- Formation à l'évaluation

Un groupe de travail est à l'œuvre afin de réfléchir à l'évolution de la formation à l'évaluation. Une réunion est prévue le 13 janvier 2022.

- Constitution d'un groupe de travail

La gouvernance de la FFAAA va mettre en place un groupe de travail pour l'organisation des stages événementiels, du Kagamibiraki de la FFAAA et également pour la préparation des quarante ans de la Fédération.

Les DFR seront sollicités.

Mot du président fédéral et questions-réponses

Le président fédéral s'est mis à disposition des membres du CTN pour une séance de questions-réponses durant laquelle les membres du CTN ont pu échanger avec lui et obtenir des réponses à leurs questions.

Information complémentaire donnée par le président fédéral.

La Fédération mettra en place les grades Aïkikai dès février 2022.

À cet effet le président fédéral a sollicité plusieurs Shihan afin de constituer un comité technique fédéral, lesquels ont répondu favorablement :

Christian Tissier, Paul Muller, Franck Noël, Bernard Palmier, Philippe Léon, Michel Erb.

Les informations pratiques seront communiquées prochainement.

Pour le bureau du CTN,

Le 10 janvier 2022

Michel ERB